

Le 14 janvier 2017

CONSIGNES DE SECURITE

- Circulation interdite sur la totalité du plan d'eau du Vieux Port de 8h00 à 22h00.**
- L'usage des engins pyrotechniques est strictement interdit dans le Vieux Port.**
- Une zone de sécurité a été délimitée par les services sécurité de la Mairie en bout de chaque panne. L'accès au-delà de cette ligne est strictement interdit.**
- Le stationnement et la circulation de personnes sur toute la longueur des pannes sont interdits durant le feu d'artifice, les sociétaires et invités devront se situer sur leur bateau.**
- Les pannes doivent être dégagées de tout objet appartenant aux sociétaires.**
- L'accès à la Nautique se fera uniquement par les portails en face du Pavillon Flottant et de l'estacade panne 6.**

Les gardiens seront chargés de faire respecter ces consignes, nous vous demandons votre compréhension et votre aide.